



M. Laurent Wauquiez
Président
Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le 7 avril 2021,

Monsieur le Président,

La plateforme du spectacle vivant en Auvergne-Rhône-Alpes, qui regroupe syndicats d'employeurs, fédérations et réseaux professionnels, entretient un dialogue régulier avec les pouvoirs publics, au niveau de l'Etat déconcentré comme des collectivités territoriales - au premier rang desquelles figure la Région - pour contribuer à évaluer et à trouver des solutions à la situation très difficile que vit le secteur culturel depuis le début de la crise. Nous tenons beaucoup à ce dialogue et travaillons à ce qu'il soit le plus constructif possible.

Lors d'une récente réunion avec les services culturels de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons eu la surprise d'apprendre que le plan de relance de la Région pour la culture, annoncé par communiqué de presse en mai 2020, qui comportait un volet « terre d'artistes » et un autre « terre de festivals », et qui n'avait pas été encore mis en œuvre, ne verrait finalement pas le jour. Vos services nous font savoir que le budget culturel 2021 a été voté en reconduction des montants 2020, mais sans intégrer d'aides supplémentaires pour la relance, contrairement à d'autres secteurs d'activité.

Nous tenons à vous signaler la grande déception des acteurs culturels que nous représentons face à ce recul, déception à la hauteur de l'espoir qu'avaient suscité vos annonces en mai 2020. Les adhérents et membres de nos organisations sont dans des situations très hétérogènes, certains dans des

difficultés très profondes. **Ils ne comprennent pas que la promesse du printemps 2020 ne soit pas tenue au moment où la crise s'installe.**

Lors de la réouverture prochaine des lieux culturels, la reprise progressive de l'activité nécessitera un important effort pour faire se rencontrer à nouveau les spectateurs et les artistes interrompus dans leur travail pendant plus d'un an. Et cette relance ne pourra pas se faire sans aides financières complémentaires aux subventions de fonctionnement maintenues.

Ainsi nous vous demandons solennellement deux engagements.

D'abord la **reconduction à l'identique** des attributions 2020 sur l'exercice 2021 pour les lieux comme les équipes artistiques ainsi que des garanties pour ne pas laisser craindre aux acteurs de la filière que la moitié de la subvention ne leur soit finalement enlevée en cours d'exercice budgétaire. Si nous avons bien compris la sanctuarisation du budget de la culture 2021, il faut que nous soyons sûrs que les aides régionales soient bien affectées aux équipes que vous aviez décidé de soutenir en 2020 et qui n'ont pas pu accomplir leurs objectifs, et qu'il n'y aura aucun déconventionnement.

Ensuite, **une nouvelle étude d'un plan de relance** pour le secteur culturel sur l'année 2021. Sachant que d'autres régions se sont rangées aux côtés de l'Etat pour sauver leurs équipes régionales, une grande Région comme la nôtre ne doit pas faillir dans cette mission. Elle est nécessaire et vertueuse. Elle est vitale pour de nombreux artistes sur notre grand territoire. Il faut restaurer la relation entre les artistes et la population dans tous les lieux de culture : théâtres, centres culturels, SMAC, CDN, scènes conventionnées ; mais aussi les lieux intermédiaires et indépendants, l'espace public et tous les lieux qui peuvent accueillir le public. Ce plan de relance doit être financé sur une ligne budgétaire exceptionnelle, et non sur les crédits déjà affectés au fonctionnement du secteur et aux subventions de fonctionnement.

Enfin, au regard de l'échéance attendue des élections régionales, nous souhaitons vous alerter sur le fait **qu'il est essentiel que les subventions de fonctionnement puissent être votées le plus tôt possible**, sans que le calendrier électoral vienne retarder ce vote. En effet, il sera très difficile pour les lieux et les équipes artistiques de se projeter dans la reprise sans avoir le plus tôt possible une visibilité budgétaire.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Organisations syndicales et fédérations professionnelles régionales :
Fédération des Arts de la Rue Auvergne Rhône-Alpes, FEVIS, Forces Musicales, Grand Bureau, Groupe des 20, Jazz(s) RA, Le Maillon, Profedim, SCC, SMA, SNSP, Syndeac, Synavi, France Festival

Contact : spectacle.vivant.aura@gmail.com

Copies :

Florence Verney-Carron, Vice-Présidente à la culture

Ginette Chaucheprat, Directrice de la Culture et du Patrimoine

Caroline Frezza-Buet, Responsable du Service Spectacle Vivant